

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne.

Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS...\$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER.....\$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.20
Les abonnements se soldent invariably d'avance.

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Hebdomadaire.

Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS...\$2.00 \$1.20 \$1.00 75 ct
POUR L'ETRANGER.....\$4.00 \$2.40 \$1.25 \$1.00
Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 6 JUIN 1899.

Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRELÉVEMENT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE.

DEPECHE

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABELLE

Jusqu'à la dernière heure.

SERVICE DE LA

PRESSE ASSOCIEE

Service Spécial

DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

Nouvelles Etrangères.

Affaire Dreyfus

DUPATY DE CLAM

Paris, 5 juin.—Aujourd'hui, le "Matin" publie une entrevue qu'il a eue avec le major comte Esterhazy. Le comte y accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir mis en lieu de sûreté, chez sa belle-mère, à Bruxelles, des documents extraordinaires qui le protègent tous les deux; notamment un long rapport fait par le général Goz sur le plan à suivre pour protéger Esterhazy.

Le correspondant du "Matin" à Bruxelles, confirme cette déclaration, suivant laquelle Du Paty de Clam aurait laissé des documents en la possession de la famille d'Ursel. La femme de Du Paty de Clam est la fille de la duchesse d'Ursel, grande maîtresse de la maison de la reine et sa filleule.

Les députés.

Paris, France, 5 juin.—Les députés radicaux et socialistes ont discuté avec animation dans les couloirs de la Chambre les mesures prises par le gouvernement et les ont critiquées. La fermeture de tous les clubs royalistes a causé une grande surprise.

Les députés républicains ont envoyé au président Loubet une adresse dans laquelle ils lui demandent l'assurance de leur respectueuse estime et de leur dévouement aux institutions républicaines.

A la Chambre des Députés.

Interpellation sur les incidents de dimanche.

DISCOURS DU PRESIDENT DU CONSEIL.

Interruptions et scènes tumultueuses.

Expulsion d'un député.

Vote d'un ordre du jour de confiance dans le gouvernement.

Paris, France, 5 juin.—Les députés se sont assemblés à deux heures de l'après-midi. Les tribunes étaient bondées de spectateurs, dont beaucoup de dames en jolies toilettes s'éventant à cause de la chaleur.

De nombreux députés arrivés avant l'ouverture de la séance distaient avec animation les incidents d'hier.

Les tribunes des sénateurs et des diplomates étaient foulées.

M. Dupuy, président du conseil, et M. Lebreton, ministre de la justice, étaient assis au banc ministériel.

M. La Loge, l'interpellateur, a pris la parole à deux heures 25. Il a dit que l'heure d'agir était arrivée. (Approbation à gauche et murmures à droite.)

Des cris de tous genres ont alors éclaté, auxquels ont participé M. de Cassagnac et M. Lasies, un antisémite.

M. La Loge a demandé au président du conseil s'il avait été prévu de la démonstration d'hier.

L'orateur a fait l'éloge du président Loubet, qui a pris la présidence dans des temps difficiles. (Longs applaudissements.)

M. de Largentaye, un conservateur représentant la deuxième circonscription de Dinan, Côtes du Nord, a crié: Loubet n'est pas honnête, c'est un panamiste.

Ces paroles ont causé de violentes protestations. Des cris de "À l'ordre!" ont été poussés, mais M. de Largentaye a persisté, malgré le tumulte, à dire que des honnêtes gens avaient été arrêtés hier. Des cris de "À bas Loubet!" ont alors éclaté, et l'excitation est arrivée à son comble.

Les gauches demandaient à grands cris la censure avec exclusion temporaire.

M. Deschanel, président de la Chambre, a demandé à M. de Largentaye de retirer ses paroles, mais le député a refusé, et la séance a été suspendue.

Les députés ont été priés de sortir afin d'obliger M. de Largentaye à quitter la salle.

L'officier de service au Palais Bourbon est arrivé avec une escouade de soldats et a requis M. de Largentaye de sortir.

Celui-ci a attendu le départ de la plupart de ses collègues, puis il s'est levé et est sorti escorté des soldats.

Il y a eu des acclamations et des protestations quand M. de Largentaye est arrivé dans le couloir.

La séance a été aussitôt reprise.

M. La Loge a demandé quelles étaient les mesures que se proposait de prendre le gouvernement.

M. Dupuy, président du conseil, a répondu qu'après les incidents d'hier sa première démarche avait été d'adresser un respectueux hommage à l'élu de la nation, au citoyen ferme qui a été et demeure la garantie de la communion républicaine. (Acclamations.)

Continuant, le premier ministre a dit qu'hier à Anteuil, d'avant-garde du parti réactionnaire avait protesté contre lui et demandé ses démissions puis il s'est étendu sur «la grossièreté d'une telle démonstration contre un invité».

M. Dupuy a ajouté: «Les représentants de l'égoïsme et du bon goût nous ont donné une idée de ce que la France peut attendre de leur civilité et de leur indolence. Nous savons que des réunions secrètes ont eu lieu et que des démonstrations avaient été préparées. Nous avons pris des mesures pour assurer la protection du Président, à l'aller et au retour.»

A ce moment, un député royaliste a crié: Vous l'avez caché. M. Dupuy a répliqué: Vos amis se sont cachés derrière les femmes.

Les droites ont protesté et M. Lasie, un anti-sémite, a crié: Loubet et Delcaesse (ministre des affaires étrangères) se sont cachés derrière des agents de police.

Un tumulte a éclaté et a duré plusieurs minutes.

L'ordre comparativement rétabli, M. Dupuy a dit: Nous avons stationné des agents de police dans le paddock, et nous leur avons donné l'ordre d'intervenir immédiatement en cas de démonstration.

Ils ont suivi ces ordres, malgré l'opposition et les protestations. J'en assume la responsabilité entière.

«Vous avez le mauvais œil», a crié M. Lasier. Cette remarque a provoqué les rires.

M. Dupuy, continuant: «Tous les agents ont fait leur devoir, et un individu a été jeté sur le Président, qui est resté calme. Et les incidents d'Anteuil ont été d'autant plus disgracieux qu'ils se sont produits en présence de représentants de puissances étrangères. Les individus arrêtés seront interrogés par un magistrat qui décidera s'il y a ou une conspiration.

Tous les accusés sont membres de clubs que le gouvernement va fermer. Les manifestants d'hier prétendaient représenter la France dans l'armée, mais le public était contre eux. Nous sommes les soutiens de la république et des républicains qui ne se mêlent pas à ceux qui ne font qu'emprunter son nom dans le but de la détruire. Ils nous ont donné une contre-signature que nous prétendons garder. Si vous nous scordez votre confiance nous saurons comment défendre vos institutions contre ceux qui les attaquent. (Applaudissements.)

A ce moment, M. de Cassagnac, un conservateur, a interrompu en disant: «Le pays est fatigué de la république. Quant à l'affaire qui a divisé la nation et les familles, elle pèse encore sur elle.»

«Un courage surhumain est requis pour accomplir ce que nous nous proposons, n'est-ce pas le premier ministre.»

«Pour traîner devant un tribunal un ancien ministre de la guerre, votre ancien collègue, a retourné M. de Cassagnac; vous avez fait fermer des clubs, parce que la nation se réveille et n'attend que l'homme nécessaire.» (Applaudissements.)

Pour prévenir d'autres débats M. Méline et ses partisans ont présenté un ordre du jour approuvant le gouvernement.

L'ordre du jour, accepté par le gouvernement, stigmatisant les incidents d'Anteuil et approuvant les déclarations du premier ministre, a été adopté totalement par 326 voix contre 123, après que la première partie eût été adoptée par 513 voix contre 26.

Subséquemment, la Chambre, par 299 voix contre 238, a décidé d'installer une commission d'enquête sur la conduite du général Mercier, ancien ministre de la guerre, et de s'ajourner jusqu'à la réunion de la cour martiale qui doit siéger à Rennes pour juger Dreyfus de nouveau, en conséquence de la décision de la Cour de Cassation.

M. ZOLA A PARIS.

Paris, France, 5 juin.—Le commandant Guillard a été arrêté. Il est accusé non seulement d'avoir poussé des cris séditieux, mais d'attaque contre M. Touhy, chef de la police municipale.

M. Emile Zola est arrivé hier soir de Londres à Paris, mais il a défendu sa porte, excepté à quelques amis intimes.

Il n'y a aucune excitation dans la rue de Bruxelles, où il réside. Toutefois, des agents de police sont stationnés près de sa maison.

Départ du croiseur Sfax pour l'île du Diable.

Fort de France, Martinique, 5 juin.—L'amiral commandant l'escadre française devant ces eaux a reçu l'ordre d'envoyer le croiseur Sfax pour ramener Dreyfus de l'île du Diable en France.

Le croiseur, que commande le capitaine Coffinières de Nordeck, est parti hier soir à dix heures.

«Les Plus Grands Honneurs» ont été accordés aux Finances de Juhan Har à la Foire d'Etat de la Louisa.

Démenti formel.

Lettre du comte de Castellane à "L'Echo de Paris."

Paris, France, 5 juin.—Le comte Honi de Castellane a écrit à "L'Echo de Paris" une lettre dans laquelle il dément les rapports émanés de la comtesse de Castellane, autrefois Mlle Anna Gould, de New York, s'étant mise à la tête de la jeunesse royaliste durant la démonstration d'hier à Anteuil.

Dans sa lettre, le comte déclare que sa femme n'appartient pas aux clubs et qu'elle n'a pas quitté sa place, d'où elle ne pouvait voir ce qui se passait.

Poursuites contre le Général Mercier, ex-Ministre de la Guerre.

Paris, 5 juin.—Le ministre de la guerre, M. Krantz, a ordonné des poursuites contre Esterhazy, pour avoir obtenu des documents se rattachant à ce que l'on a appelé le "Dossier Secret" et en avoir fait usage.

Le ministre a aussi ordonné des poursuites contre le général Pellieux, pour la façon dont il a conduit l'affaire Esterhazy.

Le ministre de la justice, M. Loubet, a envoyé au président de la Chambre des Députés, M. Deschanel, une lettre dans laquelle il appelle son attention sur la décision de la Cour de Cassation, relativement à la communication de documents concernant l'affaire Dreyfus.

La Chambre, en vertu de cette lettre serait appelée à décider si l'on doit, oui ou non, poursuivre le général Mercier pour actes illégaux commis par le général, pendant qu'il était ministre de la guerre.

Les membres du cabinet ne sont arrivés à aucune décision au sujet des généraux Goz et de Boisdeffre.

Il a été décidé de transférer à un autre poste le général Roguet, qui commandait les troupes que M. Deroulade a essayé d'entraîner à l'élise le jour de l'élection du président Loubet.

Mesures énergiques prises à Paris.

Paris, France, 5 juin.—M. Blanc, préfet de police, a ordonné la fermeture du club automobile dont le comte de Dion, un des leaders de la démonstration d'hier à Anteuil, est le président.

Un commissaire s'est rendu au local du Club, place de la Concorde, il a fait évacuer et a posé les scellés.

Des mesures énergiques sont prises pour réprimer toute démonstration. Un détachement de gardes républicains montés est stationné près de la Place de la Concorde, rue de l'Élysée.

Poursuites contre un président de cour d'assises.

Paris, 5 juin.—Les ministres sont allés trouver, ce matin, le Président Loubet et ont résolu de révoquer l'avocat général M. Lombard. Le ministre de la justice, M. Loubet a reçu ordre de commencer des procédures contre M. Tardil, président de la cour d'assises, devant un conseil de magistrature pour sa façon de diriger les débats dans l'affaire Deroulade, pour avoir excité les soldats à l'insubordination, à l'occasion de l'élection du Président Loubet. On sait que M. Deroulade a été acquitté.

Lord Kitchener à Londres.

Lord Kitchener, de Khartoum, s'adressant des forces égyptiennes, est arrivé ici, aujourd'hui, et s'est rendu chez M. Balfour, premier lord du trésor et représentant du gouvernement à la Chambre des communes, avec qui il a eu une longue conversation.

M. Balfour, croit-on, fera à la Chambre des communes un long exposé des raisons qui ont motivé la destruction de la tombe du Mahdi, à Omdourman, et la dispersion de ses restes.

Vivez Bien!

Au déjeuner, au lunch et au diner mangez le

Uneeda Biscuit

Vendu partout en boîtes de 5 et de 10 sous, hermétiquement fermées, à l'abri de l'humidité, dans ces boîtes-là seulement. Ne prenez pas d'imitations.

Départ de l'amiral Dewey.

Hong-Kong, 5 juin.—L'amiral Dewey a quitté l'Hotel Peak, hier, et est retourné sur l'Olympia. Ce matin, il a fait une visite d'adieu au gouverneur-général Gascoigne et aux commandants des navires de guerre qui se trouvent dans le port.

La santé de l'amiral s'est beaucoup améliorée à l'Hotel Peak.

Il avait refusé toute invitation et avait pris un repos complet.

L'Olympia doit partir demain, après-midi. Mais il n'y aura pas de dîner d'adieu.

L'amiral n'en donnera pas et n'en acceptera pas.

On espère que le repos et le voyage lui auront rendu son ancienne santé et son ancienne bonne humeur, avant qu'il ne débarque à New York. On ne sait pas à quels ports il s'arrêtera.

Il est probable qu'il fera escale à Singapore et à Colombo. Il semble très anxieux d'éviter toute démonstration et ne souhaiter que le repos.

Ses officiers et son équipage sont enchantés de pouvoir rentrer au pays.

Rapports de Manille

Washington, 5 juin.—Des rapports de l'officier en chef du service des signaux à Manille et du major A. C. Daval, du département des signaux, ont été rendus publics aujourd'hui par le département de la guerre.

Dans son rapport, l'officier du service des signaux décrit avec force détails les travaux de son corps dans les Philippines. Il loue hautement les officiers et les hommes. Il cite de nombreux cas où des travaux ont été exécutés rapidement et où des officiers ont montré de la bravoure, notamment à Bulocan. La pose d'une longue ligne de fils était nécessaire, et un poste télégraphique fut établi à l'extrême avant-garde fonctionnant quelques minutes après le fin du combat.

Après la bataille de Tondo, un bureau fonctionnait au centre de la ville, avant même qu'on eût fait aucune tentative pour éteindre l'incendie.

Chaque commandement, chaque dépôt et chaque avant-poste de l'armée sont maintenant en communication télégraphique avec vingt-neuf points différents.

Parmi les officiers signalés pour services distingués se trouvent le capitaine Edgard Russell, le lieutenant Charles E. Killourne jeune, le lieutenant F. H. Bailey, le lieutenant Charles H. Gordon, le lieutenant E. E. Kelly et le lieutenant George S. Gibbs.

Parmi les hommes et les sous-officiers spécialement mentionnés sont le sergent Thomas McKinsley, les caporaux William F. Schonenar et Fred Shalda et le soldat Tracy F. Inman, qui ont réparé une ligne sous un feu violent; le sergent Daniel Hopkins, pour un travail semblable dans un village en feu; le caporal Fred Guttermann, qui a emporté des blessés du champ de bataille sous un feu nourri; les sergents Emmett R. Jones et William Howser, le caporal Fritz Riebel et le soldat Allan Frogan, qui ont maintenu les communications entre le fort Malate et la flotte durant le combat. Howser et Riebel ont marqué la route avec des drapeaux pendant une charge; les sergents Paul O. Paulson, D. T. Flannery et Arthur Alexander et le soldat Allen Kirby, pour l'excellence de leurs signaux durant la bataille de Calocan; le sergent A. N. Maxiner et les soldats Wier et Prendergast, pour un long et fatiguant service sous le feu aux avant-postes; et le soldat H. B. Young, qui a porté un message à un blockhaus à travers les balles.

Le rapport du major Daval, du service d'intendance, énumère les

moyens de transports et les animaux à la disposition de l'armée. Il conclut en disant qu'ils sont entièrement suffisants pour tous les besoins.

Les opérations du général Lawton.

New York, 4 juin.—Une dépêche de Washington au "Herald" dit: En envoyant le général Lawton prendre Morong, le général Otis avait pour but de détruire ou, tout au moins, de rejeter en arrière les forces des insurgés qui opéraient contre la ligne de la rivière Pasig. On ne croit pas, ici, que Lawton s'éloigne des rivières ou des lacs d'où lui viennent ses approvisionnements.

Les autorités apprécient les extrêmes difficultés d'une campagne pendant la saison des pluies.

On croit que les Américains se contenteront de faire de courtes incursions dans le pays insurgé, pour empêcher les Philippines de concentrer des forces importantes dans les environs de Manille.

Il est évident que les opérations de Lawton ont pour but de chasser l'ennemi qui se trouve entre Morong, Taytay et le Lac.

Mort d'un navigant.

Philadelphie, 5 juin.—Six Trott, un des organisateurs de la ligue de l'Union, est mort, à l'âge de 90 ans.

M. Trott était né à Boston; c'était un élève de Harvard.

Il avait longtemps fait des affaires en cette ville; il s'était retiré du commerce, et y a de cela vingt-cinq ans.

Le Sultan de Sulu.

New York, 5 juin.—Une dépêche de Hong Kong au "Journal and Advertiser" annonce que le sultan de Sulu, que l'on croyait bien disposé à l'égard des Etats-Unis, a fait importer une quantité d'armes de Singapore, via Sandakan, pour faire résistance aux Américains. Ces armes ont été mises en dépôt sur l'île de Sissipahut; il lève un corps de cipayes à Singapore.

On croit que la résolution du sultan de combattre les Américains, est le résultat de la mission de Biny à Singapore, en avril.

Salon de Lunch et de Crème de Lait

NORMANDE.

Au coin des rues Duane et Beutelschlag, à New York, les plus célèbres pâtisseries se trouvent réunies dans un seul établissement.

Les repas surpris les plus délicieux et les mieux préparés sont à votre service.

Nouvelles Américaines

Maison détruite à la dynamite.

Wilkesbarre, Pennsylvanie, 5 juin.—Le magasin et la résidence de Joseph Schenck, à Edwardeville, ont été détruits aujourd'hui à la dynamite. Schenck, sa femme et leurs quatre enfants ont été légèrement blessés.

Le mur de la bâtisse située du côté ouest s'est écroulé et l'explosion a brisé toutes les vitres de plusieurs maisons voisines.

Le but de cet attentat était évidemment de tuer toutes les membres de la famille. On n'a aucun indice.